

Le monde est actuellement impacté par l'épidémie du coronavirus. Nous avons une pensée pour ce drame humain qui touche la population chinoise avec, à l'heure où est

Menaces sur nos industries : au-delà du coronavirus...

écrit cet édit, plus de 2.500 morts. Des pays, dont la France, ont pris différentes mesures afin d'essayer de contenir les risques à venir pour leur population. Au niveau mondial, il est primordial de lutter contre ce virus qui, comme d'autres dans le passé, suscite à juste titre beaucoup d'inquiétudes. Et c'est bien évidemment possible si les dirigeants politiques se mobilisent avec les progrès que la science et la médecine apportent au quotidien.

Ce virus a également des conséquences sur l'industrie. Nous notons des difficultés d'approvisionnement pour l'industrie française dans certains secteurs, quitte à ne plus pouvoir produire, et cette situation retombe de fait sur les salariés, avec des risques de chômage partiel. Les entreprises concernées devraient peut-être songer à relocaliser leur production sur notre territoire. Dans tous les cas, et afin que les salariés ne soient pas pénalisés, nous avons d'ores et déjà réagi auprès des instances patronales de la métallurgie pour faire activer les mesures d'urgence prévues par nos accords nationaux.

L'industrie subit un autre impact, que nous considérons comme une déclaration de guerre industrielle : les Etats-Unis ont décidé d'augmenter les surtaxes douanières de 10 à 15%, ce qui aura des conséquences dans de nombreux secteurs. Nous l'avons constaté et entendu dernièrement pour les viticulteurs, mais cela est également vrai pour l'aéronautique et d'autres secteurs. Nous l'avons toujours dit, certains pays se protègent et il n'y a pas de raison pour que la France et l'Europe ne fassent pas de même. Elles doivent réagir et nous avons fait passer des messages en ce sens.

L'industrie connaît des hauts et des bas, avec des situations plus ou moins contrastées. Tout d'abord avec les différentes péripéties qui ont touché au plus haut niveau le constructeur automobile Renault. Puis, le 14 février, la direction a annoncé des résultats financiers en baisse et, au travers des propos tenus par la directrice générale par intérim, elle a suscité l'inquiétude pour les 38 000 salariés,

laissant entendre à propos de Renault qu'il n'y avait « aucun sujet tabou » et qu'elle n'excluait pas d'éventuelles fermetures de sites dans le monde et en France. Nous avons réagi en sollicitant un rendez-vous avec la direction, l'objectif étant d'obtenir des réponses à ces déclarations et de garantir le maintien des sites et des emplois sur notre territoire.

Nous avons aussi appris qu'Alstom pourrait devenir un géant mondial du ferroviaire en rachetant Bombardier, sous réserve de l'accord de la Commission européenne. Ce rachat apparaît pour cette industrie comme une bonne nouvelle à condition d'avoir une réelle stratégie industrielle et que les risques de doublons ne pèsent pas sur l'emploi.

Nous avons également pris acte des annonces de restructuration relatives à l'activité spatiale et de défense du groupe Airbus, avec pour conséquences la suppression de 2 362 postes, dont 404 pour la France. La direction du groupe justifie cette décision principalement par une dégradation du carnet de commandes, l'atonie du marché des satellites de télécommunications et l'absence d'engagements sur les avions militaires A 400 M et Eurofighter, notamment par les Etats partenaires et clients. Alors que le groupe Airbus vient de publier des résultats financiers remarquables (hors charges exceptionnelles), nous exigeons des dirigeants d'Airbus une vigilance particulière sur la gestion prévisionnelle de l'emploi pour Defence&Space. Nous en appelons également au principe de solidarité du groupe et nous n'accepterons pas de licenciement contraint.

Au regard de ces situations et de celles que nous relatons dans les différents articles de notre journal, la défense de l'industrie, impulsée par FO Métaux, demeure plus que jamais nécessaire et d'actualité.



Organe officiel de la
Fédération confédérée FO
de la Métallurgie

Directeur de la publication :
Frédéric Homez

Imp.Spéciale FO Métaux
N° de CPPAP: 0220s07170

Rédaction : Temps Forts

Publicité : PMV
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :
01 53 94 54 00
contact@fo-metiaux.fr